



ACADÉMIE DE TOULOUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

INSPECTION PEDAGOGIQUE DU SECOND DEGRE

Rectorat Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :
IA-IPR EPS
Mél : ia-ipr.eps@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

Toulouse, le 5 décembre 2022

Les inspecteurs d'académie –
Inspecteurs pédagogiques régionaux EPS

Aux

Enseignantes et Enseignants d'Education
Physique et Sportive

S/c de mesdames et messieurs les chefs
d'établissements

Objet : courrier d'information à l'attention des équipes pédagogiques d'Education Physique et Sportive (EPS).

La commission académique d'harmonisation et de proposition de notes (CAHPN) aux examens en EPS, réunie le mardi 14 juin 2022, a examiné et analysé les résultats des baccalauréats généraux, technologiques, professionnels et du CAP.

Les travaux de cette commission académique ont relevé trois tendances fortes :

- une augmentation continue de la moyenne des notes à tous les examens et cela depuis plusieurs années,
- une nouvelle accentuation de l'écart des notes filles-garçons après un infléchissement dans les années 2016 à 2019,
- un écart conséquent des moyennes d'établissements, élément déjà relevé en 2019 qui avait fait l'objet d'une réflexion lors des commissions départementales.

Au regard de ces constats, la CAHPN a procédé à l'harmonisation des moyennes des établissements étant supérieures à l'espace de confiance défini. Cette harmonisation a été modulée en fonction de l'éloignement à cet espace de confiance et en fonction de l'examen (*Bac GT et bac Pro supérieur à 1 pt par rapport à moyenne académique, CAP supérieur à 1,5 pts*). L'infographie, en pièce jointe, vous permettra de prendre connaissance des décisions actées lors de la CAHPN et des réflexions à engager au sein de vos établissements.

Pour favoriser une EPS visant une égalité filles-garçons et l'inclusion de tous les élèves, le groupe des IA-IPR encourage les équipes à :

- mener une analyse des résultats de leur établissement pour se fixer des axes d'amélioration au regard des éléments abordés préalablement,
- réactualiser si nécessaire les référentiels en lien avec les [nouveaux textes, BO n°17 du 27-4-2022](#),
- engager une réflexion sur les barèmes filles-garçons,
- spécifier des indicateurs précis selon les degrés d'acquisition en lien avec les AFL 2 et 3.

Nous restons à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Marie-Françoise AUSSET
mfrancoise.ausset@ac-toulouse.fr

Christine FIL
christine.fil@ac-toulouse.fr

Jean-René JOLY
jean-rene.joly@ac-toulouse.fr

Laurent MICHEL
laurent-fabien.michel@ac-toulouse.fr

PJ : Infographie "CAHPN, EPS aux examens"